Astrida, le 7 novembre 1951.-

RESIDENCE DU RUANDA TERRITOIRE D'ASTRIDA

No Ma /Just.
Objet:

R.M.P. 871/Kit.



Monsieur le Substitut,

Comme suite à votre lettre n° 2883/RMP 871/Kit. du 5/10/51, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe le dossier relatif à ALFANI, chauffeur, résidant actuellement à Uusumbura.

Je vous signale que l'intéressé a été condamné le 6/7/51 par le Tribunal de Police d'Astrida à 7 jours de S.P.P. et 300 fr d'amende pour infractions à la police de roulage.-

Le Juge de Police Suppléant, CH.LEES,

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,

à

KITEGA.-